

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-4085

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National
à l'amendement n° 452 de M. Califer

ARTICLE 22

À l'alinéa 2, après le mot :

« transport »

insérer les mots :

« , des diverses normes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement se justifie par lui-même.